



Fortun'Art 2025

Règlement

«Fortun'Art» se tiendra dans l'espace «Nelson Mandela» de Saint Julien les Rosiers du **22 au 23 mars 2025**.

L'accrochage se déroulera le **samedi 22 mars 2024** de 9h à 12h

- Le Vernissage aura lieu le **samedi 22 mars 2024 à 18h00**.
- *L'attribution des emplacements sera faite à l'avance* pour simplifier la fluidité de l'installation. Les demandes de changement pourront se faire de gré à gré entre exposants. Les sculpteurs doivent bien spécifier leur domaine artistique, leur emplacement étant plus ou moins «sur mesure». *Les artistes souhaitant une place particulière ou un branchement électrique proche doivent le préciser et nous ferons au mieux pour les placer.*
- L'O.M.C. met à disposition pour chaque exposant quatre grilles (nues) et une table
- L'exposant devra recouvrir de papier ou de tissu (*Papier ou tissus de couleur neutre*) les grilles de son box et soigner la présentation de son travail. Il vous est demandé d'exposer des œuvres inédites à «Fortun'Art».
- Le décrochage se fera le **dimanche 23 mars à 18h**.
- L'exposant devra s'acquitter de la somme de **20€**, par **chèque à l'ordre de «L'Office Municipal de la Culture»** avec le bulletin d'inscription le **lundi 11 mars 2025** dernier délai. Ceci en raison du temps nécessaire pour imprimer le livret. Indiquez bien vos coordonnées.
- L'O.M.C. n'assume que les murs et décline toute responsabilité en cas de désagrément causé aux œuvres qui demeurent sous le seul contrôle de l'exposant. Veillez à ce que votre assurance couvre les biens exposés. L'Espace «Nelson Mandela» est placé sous alarme la nuit.
- Si l'exposant n'a pas occupé son stand le samedi 22 mars 2025 à 12h, il sera considéré comme non participant et, *dans ce cas, le droit d'inscription ne sera pas restitué.*
- L'exposant accepte le présent règlement de Fortun'Art et s'engage à renoncer à tout recours envers l'O.M.C. de Saint Julien les Rosiers.
- Seuls les demandeurs s'étant acquittés du droit d'inscription seront pris en compte.
- *Il sera remis aux participants des affiches et des invitations et le plan par voie électronique ou à l'accueil de la mairie*

*Vous serez accueillis samedi matin par un petit déjeuner de bienvenue
Buvette et petite restauration dans le hall samedi et dimanche*